



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Vayélèkh - Chabbath Chouva

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 31, verset 14

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans ce verset, la Torah raconte qu'Hachem a dit à Moché Rabbénou : "Voici que les jours de ta mort approchent. Appelle Yéhochoua, présentez-vous tous les deux dans le Ohel Moèd, et Je donnerai Mes ordres à Yéhochoua".

Moché Rabbénou et Yéhochoua sont entrés dans le Ohel Moèd, mais seul Yéhochoua a entendu la voix d'Hachem (après que, comme d'habitude, la nuée céleste soit descendue et ait rempli tout le Ohel Moèd).

Le Midrach raconte que lorsque la nuée céleste s'est retirée (et que Moché Rabbénou a compris qu'Hachem avait donc fini de parler à Yéhochoua), Moché a demandé à Yéhochoua : "Qu'est-ce qu'Hachem t'a dit ?". Yéhochoua a répondu : "Lorsqu'Hachem te parlait, est-ce que je savais ce qu'il te disait ?". Et Moché a dit : "Plutôt mille morts que d'éprouver une seule jalousie !".

? Ce Midrach nous étonne. Comment Yéhochoua a-t-il pu répondre ainsi à son Rav, Moché Rabbénou ?

Le Gaon de Vilna explique que **c'est Hachem qui a dit à Yéhochoua d'agir ainsi**. Car Moché avait supplié Hachem de le laisser en vie même s'il devait, pour cela, devenir l'élève au lieu du maître. Hachem voulait donc qu'il **sente combien ce changement est pénible**, pour qu'il accepte de mourir, et **arrête de demander à vivre**.

? Pourtant, nos Sages disent qu'un homme peut être jaloux de n'importe quel homme, sauf de son fils ou de son élève. Comment se fait-il donc que Moché

Suite en page 2



PARACHA SUITE

Rabbénou ait été jaloux de Yéhochoua ?

L'Admour de Ostrowska dit qu'Hachem a intentionnellement introduit dans le cœur de Moché Rabbénou cette pointe de jalousie, **pour**

qu'il accepte de mourir. Toute sa vie, Moché Rabbénou s'est efforcé de travailler son caractère. Mais à la fin de sa vie, il a constaté en lui une pointe de jalousie, et **a préféré mourir plutôt que de la conserver.**

En ce Chabbath Chouva, où nous cherchons tous à améliorer notre caractère, rappelons-nous de la douleur de Moché lorsqu'il a trouvé en lui une pointe de jalousie, et essayons encore plus de nous parfaire !

Choul'han Aroukh, chapitre 604

HALAKHA

Le Choul'han Aroukh dit que la veille de Kippour, il y a une Mitsva de manger, et de multiplier les repas.

Selon le Maguen Avraham, il s'agit d'une Mitsva de la Torah. Et lorsque nous l'accomplissons, Hachem considère cela comme si nous avons **aussi jeûné en ce jour.** C'est pourquoi, lorsque la Torah la formule, elle **utilise un langage de jeûner.** Car la récompense de celui qui fait une Mitsva avec effort est plus grande que celle de celui qui accomplit une Mitsva de manière agréable. Et la veille de Kippour, même s'il est agréable de manger, Hachem considère cela **comme si nous avons jeûné, et nous récompense en conséquence.**

Le Michna Beroura précise qu'un homme **doit diminuer son étude la Torah la veille de Kippour, pour pouvoir manger en ce jour.**

De nombreux témoignages attestent de Tsadikim qui mangeaient, la veille de Kippour, plus que d'habitude. Par exemple :

- Rabbi Haïm de Volozhin mangeait plus de fruits ;
- le Maharil Diskin et le Saba de Kélem mangeaient des raisins secs tout au long de la veille de Kippour.

Globalement, on rapporte au nom du Arizal que la mesure, pour accomplir cette Mitsva, est de manger, la veille de Kippour, la quantité de nourriture de deux jours.

Le Kaf Ha'haïm ajoute aussi, au nom du Arizal, qu'il est bien de faire **deux fois Motsi la veille de Kippour.**

? Quelle est la raison de cette Mitsva ?

Rachi, le Roch et le Tour expliquent que c'est **une préparation au jeûne du lendemain.** Rabbénou Yona explique que c'est une façon de montrer **notre joie d'être enfin arrivé à ce moment du pardon.**

D'autres expliquent aussi que Kippour est un jour de fête, lors duquel il faudrait logiquement faire un repas (comme pour tous les autres jours de fêtes). Mais puisqu'à Kippour, nous jeûnons (et nous ne pouvons donc pas faire de repas), **les repas de Kippour sont avancés d'un jour (nous les mangeons la veille de Kippour).**

? Les femmes sont-elles aussi concernées par la Mitsva de manger la veille de Kippour ?

Rabbi Akiva Eiger a un doute. Car normalement, les femmes sont dispensées des Mitsvot positives liées au temps (et cette Mitsva en fait partie). Mais si nous disons que la raison de cette Mitsva est de se préparer au jeûne ou de faire le repas de fête de Kippour, les femmes sont aussi concernées par cette Mitsva. Par conséquent, globalement, il ressort des décisionnaires qu'il vaut mieux que les femmes multiplient aussi les repas la veille de Kippour.

? Un malade qui ne jeûne pas à Kippour a-t-il quand même la Mitsva de manger la veille de Kippour ?

Selon la raison qui dit qu'on mange la veille de Kippour pour se préparer au jeûne, **le malade en serait dispensé.** Car puisqu'il ne jeûne pas, il n'a pas besoin de se préparer au jeûne.

Mais selon la raison qui dit qu'on mange la veille de Kippour pour exprimer notre joie d'arriver au jour du pardon ou pour faire le repas de fête de Kippour, **le malade est aussi concerné par cette Mitsva.** Car bien qu'il mange à Kippour, il ne va pas faire un grand repas en ce jour ; et il doit donc le faire la veille de Kippour.

Et ainsi tranche Rav Elyashiv : même celui qui mange à Kippour doit faire un grand repas la veille de Kippour, car ce repas remplace le repas de fête de Kippour.

Toutefois, le Nétsiv dit que vu que la Mitsva de manger la veille de Kippour est juxtaposée, dans la Torah, à celle de jeûner à Kippour, ces deux Mitsvot sont liées. Et, par conséquent, celui qui ne jeûne pas à Kippour est dispensé de manger un grand repas la veille de Kippour.

Les décisionnaires ont demandé : pourquoi n'y a-t-il pas de Brakha particulière à faire sur la Mitsva de manger la veille de Kippour (puisque c'est une Mitsva de la Torah) ? Plusieurs réponses ont été données. Cela peut être une piste de recherche pour ceux qui ont envie d'approfondir le sujet.



Chabbath Chalom et Chana tova !



MICHNA

La Michna dit qu'il y a trois régions différentes concernant le Bi'our : Yéhouda, le versant du Jourdain et le Galil.

? En quoi consiste la Mitsva du Bi'our ?

Dans le chapitre 25 du livre de Vayikra, la Torah dit que tout ce qui pousse pendant l'année de la Chemita sera pour notre consommation, pour celle de nos bêtes domestiques et pour celle des animaux sauvages.

Nos Sages apprennent de cela que tant qu'il y a encore des fruits dans les champs pour que les animaux sauvages puissent en manger, tout ce que l'on a stocké chez soi pour notre propre nourriture ou pour celle de nos animaux **peut être consommé**. Mais une fois qu'il n'y a plus de fruits dans les champs, nous devons détruire tout ce que nous avons stocké chez nous, pour notre propre consommation ou pour celle de nos animaux.

Par exemple, si nous avons cueilli des figes fraîches et en avons fait des figes sèches, nous pouvons les manger tant qu'il y a encore des figes fraîches dans les champs. Mais lorsqu'il n'y a plus de figes fraîches dans les champs, nous devons nous-même nous débarrasser des figes que nous avons à la maison. C'est ce que l'on appelle la **Mitsva de Bi'our**.

? Comment accomplit-on cette Mitsva ?

Les **Richonim** discutent à ce sujet.

Si on reprend l'exemple des figes sèches, s'il nous en reste au moment du Bi'our :

- le **Barténoura** dit qu'il faut immédiatement **les manger toutes, ou les rendre Hefker** (sans propriétaire) en les sortant dans la rue et en les laissant à la disposition de tout

le monde ;

- d'autres décisionnaires disent qu'il faut **carrément les brûler**.

Notre Michna nous apprend que la terre d'Israël est divisée en trois grandes régions, et que dès que, dans l'une de ces régions, il n'y a plus une espèce de fruit :

- toute la région concernée doit faire le Bi'our ;

- même si, dans les deux autres régions, il reste encore cette espèce de fruit dans les champs ou les arbres.

Car on considère que les animaux sauvages n'iront pas chercher ces fruits dans une région autre que celle dans laquelle ils vivent. Les animaux sauvages semblent donc attachés à leur région. C'est pourquoi nos Sages ont délimité trois grandes régions.

? Quelles sont ces régions ?

Réponse :

- 1) **Yéhouda**, c'est-à-dire toute la partie sud d'Israël.
- 2) Le **versant du Jourdain** : d'habitude, c'est la partie est du Jourdain qu'on appelle ainsi (celle qui est un peu en dehors d'Israël, qui est communément appelée "la partie de Si'hon et de Og", qui correspond aux premiers territoires que les Bné Israël ont conquis avant d'entrer en Erets Israël, et qui a ensuite été donné aux tribus de Réouven et Gad, et à la moitié de la tribu de Ménaché) ; mais ici, il s'agit de la partie ouest du Jourdain, c'est-à-dire la partie centrale d'Erets Israël ;
- 3) Le **Galil**, c'est-à-dire la partie nord d'Israël.



Michlé, chapitre 12, verset 24

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Explication : Le mot 'Haroutsim désigne des gens travailleurs, appliqués, assidus, zélés, droits.

Le roi Chlomo dit que la main de ces gens-là finira par s'enrichir, et leur richesse les amènera à gouverner dans leur région.

Le Malbim dit que les 'Haroutsim sont des gens qui veulent s'enrichir par leur travail. Ils ne sont pas paresseux. Ils sont appliqués, travailleurs et droits. Ils ne trompent pas les gens. Ils ne sont pas non plus pressés de s'enrichir immédiatement, sans avoir travaillé ou peiné dans leur travail. Ces gens-là finiront forcément par s'enrichir, et l'origine de leur richesse sera connue des gens. Car ils l'auront obtenu par leur travail,

par leur droiture. Ils grandiront en promotion dans leur ville, et occuperont certainement des postes de dirigeants.

A l'inverse, certaines personnes veulent s'enrichir en trichant, rasant, trompant car, comme l'explique le Malbim, ils ne veulent pas travailler, par paresse. A leur sujet, le roi Chlomo dit que même s'ils réussissent momentanément, ils perdront leur richesse. Ils termineront pauvres et misérables, et seront dissolus. Ils finiront leur vie dans des dettes, et des retards d'impôts et taxes qu'ils devront, un jour ou l'autre, payer ; et ils devront effectuer des corvées pour y arriver. C'est pourquoi, une fois de plus, le roi Chlomo encourage l'honnêteté, la droiture, le travail, l'assiduité, le zèle et l'application, qui sont les vrais garants d'une réussite colossale, avec l'aide d'Hachem. Chabbath Chalom



NÉVIIM PROPHÈTES

Ce Chabbath, nous concluons le cycle des sept Haftarat de consolation.

Ce Chabbath s'appelle :

- soit **Chabbath Téchouva** (car c'est un Chabbath où le peuple juif fait particulièrement Téchouva, à l'approche de Kippour) ;
- soit **Chabbath Chouva** (en rapport avec la Haftara que nous lisons ce jour-là, et qui commence par le mot Chouva).

La Haftara est tirée du dernier chapitre de Hochéa.

Hochéa a prophétisé environ deux siècles avant la destruction du Beth Hamikdash (en 3338). Et ses dernières paroles (une longue prophétie qui s'étale sur 14 chapitres) commencent par un appel poignant adressé au peuple juif : "Reviens Israël, jusqu'à Hachem ton D.ieu ! Car tu as trébuché dans ta faute".

Rachi explique qu'Hochéa s'adresse **particulièrement aux habitants de Yéhouda** (qui sont au sud d'Israël), et les prévient qu'il est encore temps d'être sauvé, et de ne pas connaître le même sort que leurs frères du Chomron (qui sont plus au nord).

Nous remarquons qu'Hochéa emploie les noms Hachem et Elokim. Hachem correspond à l'attribut de miséricorde ; et Elokim, à l'attribut de justice. Et Rachi cite l'enseignement de Rabbi Méir, qui dit : "Reviens, Israël, tant qu'Hachem est encore avec Son attribut de miséricorde, avant qu'Il ne passe à l'attribut de justice et que, plutôt que d'être ton défenseur, Il devienne Lui-même ton attaquant".

Le verset continue en disant : "car non seulement tu as fauté intentionnellement, mais tu as même trébuché dans des fautes que tu ne voulais pas commettre".

Les mots employés à la fin du verset sont "Kachalta Ba'avonékha". Avon, c'est une faute grave, volontaire. Kachalta (tu as trébuché), c'est involontaire. Et Rachi explique : les fautes que tu as faites volontairement t'ont amené à tomber dans des fautes que tu ne voulais pas commettre.

Les Bné Israël étaient donc comme dans un tourbillon de fautes, où ils ne contrôlaient plus les fautes qu'ils faisaient volontairement, et celles qu'ils faisaient involontairement.

Il était donc urgent qu'ils fassent Téchouva, car la Téchouva peut freiner ce cercle infernal, dans lequel on peut parfois être pris au piège.

Hochéa est très encourageant, puisqu'il dit : "Reviens Israël **JUSQU'À** Hachem". Le Radak nous dit : "C'est ce que nos Sages ont dit : Combien est grande la Téchouva, qui mène jusqu'au trône divin !"

Hochéa dit donc aux Bné Israël : "Quelles que soient les Avérot que vous avez faites, vous avez la possibilité, en faisant Téchouva, d'arriver jusqu'à Hachem !"

? Comment faire un tel trajet, qui semble insurmontable ?

Le Even Ezra explique "**Reviens petit à petit jusqu'à Hachem**". Certes, le trajet est long. Mais Hachem ne te demande pas de faire un grand saut. Il te demande de t'engager dans ce trajet. Et tu verras que petit à petit, tu arriveras jusqu'à Lui !"

Le Even Ezra termine par ces mots bouleversants : "Tu dois à tout prix faire ce trajet. Car personne d'autre, à part Hachem, ne te relèvera de là où tu es tombé".

Hochéa sait très bien que le trajet que doit parcourir une personne qui fait Téchouva est long. Et il la supplie de ne pas se décourager.

Il conseille aux Bné Israël : "Prenez avec vous des paroles, des engagements. **Suppliez Hachem de ne plus prêter attention à vos fautes, mais plutôt de voir vos bons côtés**. Déclarez que vous êtes prêts à renoncer à l'aide qui vous venait de Achour, à ne plus monter sur les chevaux qui vous venaient d'Égypte, et sur lesquels vous trouviez toute votre puissance. Renoncez à déclarer que l'action de vos mains est votre D.ieu. Et soyez fiers de mettre tout votre espoir en Hachem, qui est le véritable miséricordieux".

Que nous puissions tous revenir vers Hachem, en revenant vers la Torah, les Mitsvot et la manière de vivre de nos ancêtres !



HISTOIRE

En cette période, où la Mitsva de Emouna devient de plus en plus urgente face à ce que le monde traverse, voici une histoire émouvante :

Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'un des élèves du 'Hafets 'Haïm, le Rav Baroukh Leizerovsky, se trouvait dans le camp de concentration d'Auschwitz.

Une sélection était régulièrement faite par l'horrible docteur Mengele, qui décidait qui devait aller vers les camps de travail, et qui devait aller vers les chambres à gaz.

Ceux qui devaient travailler allaient dans la file de droite ; et ceux qui devaient mourir allaient dans celle de gauche.

Lors d'une nouvelle sélection, le Rav Baroukh Leizerovsky souffrait terriblement d'une blessure ouverte sous son pied. Mais il savait que s'il montrait des signes de souffrance, il serait immédiatement envoyé à gauche.

Avec un courage surhumain, il s'est tenu droit, sans montrer le moindre signe de douleur. Et il a été envoyé à droite.

Mais après avoir rejoint la file de droite, il eût des remords de n'avoir pas réalisé que c'est grâce à Hachem qu'il avait été sauvé (et pas grâce au courage dont il a fait preuve en surmontant sa douleur).

Il fut pris de tels remords qu'il décida de retourner, le plus

discrètement possible, dans la file d'attente, afin de voir ce qu'Hachem allait décider pour lui.

Les nazis ne se sont pas aperçus qu'il avait rejoint la file d'attente. Lorsqu'il se retrouva devant le docteur, il ne fit rien pour cacher sa douleur ; et il fut envoyé à gauche, vers la mort.

Il y eut alors un miracle incroyable : la file de gauche ne fut pas envoyée vers les camps de la mort, mais dans un hôpital moderne, pour montrer à la Croix-Rouge internationale que les nazis prenaient soin de leurs prisonniers.

Le Rav passa deux semaines à l'hôpital, fut soigné avec dévouement par deux médecins, et retrouva la santé.

Les gens de la file de droite, par contre, qui avaient été considérés comme valides, durent affronter une longue marche, lors de laquelle beaucoup moururent d'épuisement, de faim ou de soif.

Rav Baroukh Leizerovsky a réalisé que s'il était resté dans la file de droite, il serait mort lors de cette marche, avec sa blessure aux pieds.

En retournant dans la file d'attente et en ne cachant pas sa douleur, il fut placé à gauche, et donc sauvé !

Quel exemple frappant de Hachga'ha Pratit (providence divine particulière) !

Chabbath Chalom et Chana tova !

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Rabbi Mena'hém Chlanger nous enseigne : "Aimer son prochain comme soi-même et seconcentrer sur les bonnes Midot de son prochain est le remède au Lachon Hara". (Midot Haémouna, page 54)



RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachon Hara sur Chimon, même s'il l'a répété à une dizaine de personnes. Il devra pour cela convaincre toutes les personnes à qui il a répété cette médisance du vide de ses propos, puis obtenir

le pardon de Chimon. Dans un second temps, Réouven devra être résolu à ne pas croire ce qu'il a entendu, prendre sur lui de ne plus écouter ni croire de médisance et demander à D.ieu de le pardonner.

SEMAINE

CETTE

Réouven entend une parole médisante sur l'un de ses camarades, devant toute la classe.

À toi !

Réouven peut-il croire ce propos ?



Question

Itaï est un technicien salarié, employé par un grand supermarché pour entretenir, réparer et rénover tout ce dont le magasin a besoin. Un jour, pendant qu'il était en train de souder deux morceaux de métal, des étincelles jaillirent et atterrirent sur la poussette de madame Marciano qui firent un trou dans le tissu. Madame Marciano fait remarquer le dommage à Itaï, qui s'en excuse tout de suite, mais qui

lui dit qu'il faudra gérer cela avec la responsable du supermarché et que lui est juste employé par le magasin.

Madame Marciano se rend chez la responsable du supermarché qui lui dit qu'elle n'a rien à voir avec cela, que c'est à Itaï qui a endommagé de rembourser.

GUEMARA



Est-ce que c'est le supermarché qui est responsable, car Itaï est leur employé et c'est eux qui sont responsables de veiller à ce qu'aucun dégât ne soit causé par leurs intermédiaires, où est-ce que c'est Itaï qui est responsable car c'est lui qui a fait le dommage ?

À toi !



- Baba Kama 98b deuxième paragraphe de la Michna, "Habanaï".
- Méiri sur la Michna "Habanaï".
- Chita Mékoubetset sur la Michna "Vékata'v Haram Misarkesta".

RÉPONSE

La Michna nous enseigne qu'un employé qui a causé des dommages pendant son travail est responsable de rembourser les dégâts causés. Cependant, le Méiri nous enseigne que cela n'est valable que pour un employé qui est payé en fonction de son travail, mais dans le cas d'un employé salarié qui est payé en fonction du temps de travail, ce sont l'employé et l'employeur qui devront se partager le remboursement. Par contre, le Ram Misarkesta est d'avis qu'il n'y a pas de différence entre les différents types d'employés et, dans tous les cas, c'est l'employé qui devra rembourser. **En résumé :** selon le Méiri, Itaï et le supermarché devront se partager le remboursement des dégâts causés à la poussette. Par contre, selon le Ram Misarkesta, c'est seulement Itaï qui en est responsable.

Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements :

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com